



CSA FS 28 novembre : aucun dialogue possible , les élus quittent la séance

Une formation spécialisée était convoquée ce 28 novembre , avec à l'ordre du jour un point unique , le règlement intérieur de cette instance.

Pour mémoire , ce règlement intérieur était attendu ... depuis la fin des élections professionnelles le 8 décembre 2022 !

L'ensemble des syndicats nationaux déplore la réduction des droits et moyens des représentants du personnel (et donc la réduction des droits de tous les agents) prévue par le nouveau règlement intérieur.

Par exemple , le règlement intérieur réduit les possibilités pour les membres de la FS d'effectuer des visites de service .

Ces dernières années , les élus en CHSCT (ancien nom de la formation spécialisée) ont effectué de nombreuses visites CHSCT de services qui ont permis d'améliorer les conditions de travail des collègues

Lors de la formation spécialisée de ce jour , l'ensemble des syndicats locaux a déploré cette réduction des droits . Tous les syndicats avaient préparé des amendements pour rétablir les moyens d'actions légitimes des élus du personnel .

A notre grande surprise, l'Administration nous a indiqué d'office au début des débats que toutes nos modifications seraient rejetées !!!

A travers le mépris affiché envers les représentants du personnel , l'administration démontre le peu d'importance qu'elle accorde aux conditions de travail des collègues de la DRFIP Nord !

Pour sanctionner l'absence de dialogue social, tous les élus ont quitté la séance .